

provinciales confèrent entre elles afin d'adopter de promptes mesures pour mettre les mines en exploitation, et pour mettre à la portée de nos cultivateurs, à des prix raisonnables, ces produits chimiques de grande valeur, qui sont nécessaires au rétablissement des sols épuisés et à la production de récoltes supérieures, de façon que le Canada puisse se suffire à lui-même en ce qui concerne nos besoins d'engrais chimiques.

*Il est ordonné:* Que ledit Ordre du jour soit différé à demain.

Le Sénat s'ajourne.